



PRÉSENTATION TYPE D'UN CAS D'EXPÉRIENCE

Burkina Faso

FONDS DE SOUTIEN A COÛTS PARTAGES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Date de la soumission : 17 janvier 2011

Région : Afrique de l'Ouest

Pays : Burkina Faso

Type : Approche

Auteur : Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat
(MCPEA)

Coordonnées : 01 BP : 517 Ouagadougou 01

Téléphone : (00226) 50 31 71 14

E-mail : dgcformation@yahoo.fr

TABLES DES MATIERES

	Page
Résumé analytique -----	3
1. Questions traitées -----	4
2. Objectifs -----	5
3. Problèmes rencontrés -----	5
4. Facteurs de réussite/d'échec -----	5
5. Résultats obtenus (accent mis sur les résultats intermédiaires) -----	5
6. Enseignements tirés -----	6
7. Conclusion (applicabilité à d'autres programmes) -----	6
Annexes et/ou références -----	7

Résumé analytique

Le Projet d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise (PACDE) est un projet créé en 2004 et financé par la Banque Mondiale. Il vise à mettre en place des conditions favorables pour le développement des entreprises. Le PACDE comprend 4 composantes qui concourent toutes à la réalisation de cet objectif dont la composante « développement de l'Entreprise ».

Le présent cas d'expérience s'intéresse à une approche utilisée dans la mise en œuvre de cette composante qui est consacrée aux activités d'une association formée par les professionnelles des acteurs du secteur privé : la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF).

Cette approche consiste à mettre en place et à gérer un Fonds de Soutien à Coûts Partagés (FSCP). Globalement le Fonds vise à renforcer les capacités techniques et de gestion des entreprises du Burkina Faso. Il intervient pour contribuer de 50 à 75% au financement des activités des entreprises relatives à la consultance et à la formation.

Depuis sa mise en place en 2004, le Fonds a permis, à travers des appuis multiformes aux entreprises bénéficiaires de réaliser de bon chiffre d'affaires tout en créant de nouveaux emplois. Cependant la poursuite et la pérennisation des activités du fonds est fortement dépendante de la disponibilité des ressources financières. Il est donc nécessaire de développer des mécanismes à même de palier à cette insuffisance, toute qui pourra contribuer à assurer une viabilité du FSCP.

1. Questions traitées

Le déficit important qu'un pays en développement comme le notre doit relever pour assurer une meilleure intégration dans le commerce international est de disposer d'entreprises performantes et capables de faire face à toute forme de concurrence loyale.

Le Burkina Faso en coopération avec la Banque Mondiale (BM) a mis en place un Fonds appelé Fonds de Soutien à Coûts Partagés (FSCP) qui a pour vocation de renforcer les capacités des entreprises et associations professionnelles en finançant partiellement les services d'appui dans les domaines de la consultance et de la formation.

Ce financement partiel se traduit par la mise en place d'instruments de subvention. Il s'agit de :

- ✓ **subvention pour les activités de consultance (SUBAC)** qui vise à inciter les opérateurs économiques à solliciter régulièrement les services des cabinets d'études pour les volets de conseils et d'assistance, de formation, de réalisation d'études, de l'information, des audits et de restructuration ;
- ✓ **subvention pour l'administration d'un cours de formation existant (SACE)** qui se traduit par la prise en charge de 50% du coût des sessions de formation organisées par les institutions ou centres de formation locaux ou internationaux agréés ;
- ✓ **subvention pour l'innovation et le développement de modules de formation (SIDEMOF)** qui vient en appui aux institutions, cabinets d'études ou centres de formation en matière de développement de nouveaux modules de formation ;
- ✓ **subvention pour le développement du potentiel exportable (SUBEX)** qui soutient le développement des entreprises ayant un potentiel exportable avéré grâce à un paquet de service incluant le diagnostic, l'élaboration d'un plan à l'export et le cofinancement d'actions prioritaires de renforcement des capacités.

En outre, il y'a aussi la compétition de plans d'affaires (COPA) qui vise à promouvoir les projets innovants et réalistes en encourageant leur mise en œuvre. Chaque année, une compétition appelée « les Journées de l'Entreprenariat Burkinabè » est organisée et une enveloppe de cinq (5) millions est attribuée aux meilleurs promoteurs pour le démarrage de leur projet. En plus de ce soutien financier, une formation en gestion d'entreprise et une assistance technique leur est accordée pour une bonne mise en œuvre des projets.

Ce processus de soutien financier a débuté en 2004 et s'est poursuivi jusqu'en 2010 avant de connaître une suspension temporaire. Il serait intéressant d'analyser la mise en œuvre de cette approche au regard des résultats obtenus, des difficultés rencontrées et d'envisager les perspectives qui en découlent.

2. Objectifs

Les objectifs qui étaient assignés au FSCP sont les suivants :

- ✓ favoriser l'accès des opérateurs économiques à une gamme aussi large que possible de compétences nationales et internationales en vue de renforcer leurs capacités techniques et de gestion ;
- ✓ promouvoir et renforcer les associations et organisations professionnelles ;
- ✓ appuyer le renforcement des capacités locales de la consultance.

3. Problèmes rencontrés

Deux difficultés majeures ont été relevées en ce qui concerne les activités du FSCP. La première concerne les exigences d'un manuel de procédures qui a été conçu pour la mise en œuvre du FSCP, bien qu'ayant fortement contribué à la réalisation des résultats. L'obligation d'une application stricte des dispositions du manuel ne facilite pas le travail du personnel du FSCP.

La seconde est liée à la non-disponibilité à temps des ressources pour financer les activités du FSCP. La contribution du FSCP étant devenue très importante pour les promoteurs, les demandes de contribution ont donc excédé la somme prévue, à cet effet, certaines demandes ne peuvent plus être satisfaites.

4. Facteurs de réussite/d'échec

La réussite de cette approche est fortement tributaire de l'adhésion des promoteurs d'entreprise car le principe repose sur un système de requête adressée par ces derniers au FSCP. A cet effet, la MEBF chargé de mettre en œuvre cette approche a multiplié les campagnes de sensibilisation et d'information à l'endroit des populations et particulièrement des promoteurs d'entreprise.

Deux autres facteurs peuvent également justifier la réussite de cette approche : Il s'agit de l'existence d'un manuel de procédure qui décrit un mécanisme de fonctionnement claire du FSCP et le fait que les activités bénéficiant de subventions sont celles exprimées par les promoteurs d'entreprise eux-mêmes.

5. Résultats obtenus (accent mis sur les résultats intermédiaires)

Au cours des 6 années d'intervention du FSCP (2004-2009), 729 dossiers ont bénéficié de subvention dont 554 pour des actions de consultance et 175 pour la formation.

Grâce aux appuis multiformes apportés aux entreprises (renforcement des capacités, accompagnement à des rencontres internationales et foires, assistance, promotion commerciale, etc.) par le FSCP, de nombreuses entreprises ont pu se positionner sur le marché. Les entreprises bénéficiaires ont réalisé de bon chiffre d'affaires tout en créant de nouveaux emplois.

Globalement, les interventions du FSCP ont permis :

- ✓ la création d'un marché de la consultance et le renforcement de l'offre de services aux Petites et Moyennes Entreprise (PME) ;
- ✓ un regain d'intérêt du métier du Consultant ou Conseiller ;
- ✓ l'exploitation des opportunités de promotion commerciale à travers les participations aux foires et journées économiques ;
- ✓ l'amélioration d'une manière générale de la compétitivité des entreprises bénéficiaires.

Le FSCP a en projet l'appui de 22 entreprises pilotes qui interviennent exclusivement dans le domaine des exportations.

6. Enseignements tirés

Le fonctionnement du FSCP basé sur un manuel de procédures contenant des principes est très recommandé par certains bailleurs qui interviennent dans le financement des projets au Burkina Faso. Cependant, la conception du FSCP n'a pas prévu une stratégie allant dans le sens de la poursuite de ses activités à la fin du projet.

Les difficultés relevées plus haut concernant le freinage des activités dû à la non-disponibilité des ressources pour satisfaire les demandes faites par les promoteurs montre qu'il sera difficile de pérenniser les acquis du projet qui devra prendre fin en 2013. Mais c'est l'occasion de soulever qu'au regard de acquis déjà enregistrés, Il y'a lieu dans la conception des projets d'inscrire des services à valeurs ajoutées qui pourraient permettre la continuité des activités à la fin du projet.

7. Conclusion (applicabilité à d'autres programmes)

Le FSCP est d'une grande importance pour le développement du secteur privé du Burkina Faso. Il est considéré comme un succès et cité comme exemple à suivre pour les projets.

Malgré cette réussite, les opérations de subvention ont été suspendues pour épuisement des fonds depuis le 30 juin 2010. Cependant des négociations sont en cours avec le bailleur de fonds pour une poursuite de l'activité.

Il est évident qu'une fin précoce du projet entrainera surement un démantèlement des acquis actuels. Il est donc nécessaire de prendre des dispositions pour garantir la pérennisation de ces acquis avant de clôturer le projet. Le développement de services à

valeur ajoutées à mettre en œuvre est à l'ordre du jour au sein de la MEBF, principal bénéficiaire du FSCP.

Références

- I. <http://www.me.bf>;
- II. Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (2010). Rapport annuel 2009 sur le Projet d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise ;
- III. Manuel de procédures du Fonds de Soutien à Coûts Partagés ;
- IV. Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (2009). Rapport d'activité 2009.

Annexes

Modalités de financement des opérations de subvention

Produits	Bénéficiaires	Taux de subvention	Plafond sur 7 ans
SUBAC	Entreprise	50%	70 000 \$ ou 38 500 000 FCFA
	Association professionnelle	75%	
SACE	Cabinet d'études ou centre de formation	50%	70 000 \$ ou 38 500 000 FCFA
SIDEMOF	Cabinet d'études ou centre de formation	75%	30 000 \$ ou 16 500 000 FCFA
SUBEX	Entreprise exportatrice	75% pour les actions structurantes 50% pour les actions d'accès au marché	
	Association professionnelle exportatrice	75%	
COPA	Porteur de projet		5 000 000 FCFA

Source : Maison de l'Entreprise du Burkina Faso